

Partenaires prévenus par les services de la mairie :

- L'IGN (nouvelle base adresse nationale)
- Le Centre des Impôts
- Le Centre des Impôts fonciers (cadastre)
- La Poste
- Le SDIS
- Le SAMU
- Le Commissariat de police
- La Gendarmerie
- Le Conseil Départemental
- La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie